

SAS 3A GARAPEN

Dossier financier de l'exercice :

Période du : 01/04/2022 au 31/03/2023

Activité principale de l'entreprise :

HOLDING

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- les comptes annuels
- le dossier fiscal

**Certifié Conforme
à l'Original**

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and strokes, positioned below the certification text.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	403 336		403 336	372 326	31 011	8. 33
Chiffre d'affaires NET	403 336		403 336	372 326	31 011	8. 33
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			13 779	9 715	4 064	41. 83
Autres produits			5	4	1	32. 53
Total des Produits d'exploitation (I)			417 121	382 045	35 076	9. 18
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			157 382	133 749	23 633	17. 67
Impôts, taxes et versements assimilés			4 625	5 122	496-	9. 69-
Salaires et traitements			158 482	152 071	6 411	4. 22
Charges sociales			74 010	70 686	3 325	4. 70
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 153	6 156	4-	0. 06-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			15	20	5-	26. 40-
Total des Charges d'exploitation (II)			400 667	367 804	32 863	8. 93
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			16 454	14 241	2 213	15. 54
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2023	31/03/2022	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	120 000	56 359	63 641	112.92
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	18	5	14	286.40
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	120 018	56 364	63 655	112.94
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 502	2 816	686	24.37
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 502	2 816	686	24.37
2. Résultat financier (V-VI)	116 517	53 548	62 968	117.59
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	132 971	67 789	65 182	96.15
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 516		1 516	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 750	2 750-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 516	2 750	1 234-	44.87-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		346	346-	100.00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		346	346-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 516	2 404	888-	36.93-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 264		1 264	
Total des produits (I+III+V+VII)	538 655	441 159	97 497	22.10
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	405 433	370 966	34 467	9.29
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	133 223	70 193	63 030	89.80

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



Commissaires aux comptes

- Sandrine CALANDRE
- Florent DELAVERGNE
- David PAPIN
- Stéphane REMAUD



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Mars 2023

- - -

**SAS 3A GARAPEN
4 rue de la Batardière
44690 LA HAIE-FOUASSIERE**



3A GARAPEN

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 000 Euros

Siège social : 4 rue de la Batardière – 44690 La Haie-Fouassière

RCS NANTES 800 674 921

. = .

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2023



A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3A GARAPEN relatifs à l'exercice clos le 31/03/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participations figurant à l'actif pour un montant de 347 K€ représentent plus de 82% du total du bilan. Dans le cadre de notre audit nous nous sommes assurés de la correcte valorisation de ces titres.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche Sur Yon
Le 20 septembre 2023

SARL SOFAL

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite près la Cour d'Appel de Poitiers



Stéphane REMAUD

BILAN ET ANNEXE
AU
31 mars 2023

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2023 12		Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	27 521	20 644	6 878	13 030	6 153- 47. 22-
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	346 677		346 677	346 677	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	9 620		9 620	9 620	
	Total II	383 818	20 644	363 175	369 327	6 153- 1. 67-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes	809		809		809
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	37 304		37 304	17 180	20 124 117. 14
	Autres créances	4 466		4 466	5 977	1 511- 25. 28-
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	15 346		15 346	2 391	12 954 541. 72
	Charges constatées d'avance (3)	1 148		1 148	639	508 79. 49
	Total III	59 072		59 072	26 187	32 885 125. 58
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	442 890	20 644	422 246	395 514	26 732 6. 76

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

SOFAL

Société de Commissariat aux Comptes

Rue Nicolas Baudin

CS 60696

85017 LA ROCHE SUR YON Cedex

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 000	7 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	49 786	59 593	9 807-	16. 46-
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	133 223	70 193	63 030	89. 80
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	191 009	137 786	53 223	38. 63
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	81 149	111 204	30 055-	27. 03-
	Concours bancaires courants	52	51	1	2. 39
	Emprunts et dettes financières diverses	74 690	100 425	25 735-	25. 63-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 381	22 220	3 162	14. 23
	Dettes fiscales et sociales	41 700	21 474	20 226	94. 18
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	8 265	2 354	5 911	251. 10
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	231 238	257 729	26 491-	10. 28-
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		422 246	395 514	26 732	6. 76

SOFAL

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an
Société de Commissariat aux Comptes

Rue Nicolas Baudin

CS 60696

85017 LA ROCHE SUR YON Cedex

180 612

176 743

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	403 336		403 336	372 326		31 011	8.33
Chiffre d'affaires NET	403 336		403 336	372 326		31 011	8.33
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			13 779	9 715		4 064	41.83
Autres produits			5	4		1	32.53
Total des Produits d'exploitation (I)			417 121	382 045		35 076	9.18
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			157 382	133 749		23 633	17.67
Impôts, taxes et versements assimilés			4 625	5 122		496-	9.69-
Salaires et traitements			158 482	152 071		6 411	4.22
Charges sociales			74 010	70 686		3 325	4.70
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 153	6 156		4-	0.06-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			15	20		5-	26.40-
Total des Charges d'exploitation (II)			400 667	367 804		32 863	8.93
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			16 454	14 241		2 213	15.54
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SOFAL
Société de Commissariat aux Comptes
Rue Nicolas Baudin
CS 60696
85017 LA ROCHE SUR YON Cedex

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2023 12	31/03/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	120 000	56 359	63 641	112. 92
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	18	5	14	286. 40
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	120 018	56 364	63 655	112. 94
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 502	2 816	686	24. 37
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 502	2 816	686	24. 37
2. Résultat financier (V-VI)	116 517	53 548	62 968	117. 59
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	132 971	67 789	65 182	96. 15
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 516		1 516	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 750	2 750-	100. 00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 516	2 750	1 234-	44. 87-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		346	346-	100. 00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		346	346-	100. 00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 516	2 404	888-	36. 93-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 264		1 264	
Total des produits (I+III+V+VII)	538 655	441 159	97 497	22. 10
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	405 433	370 966	34 467	9. 29
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	133 223	70 193	63 030	89. 80

SOFAL
Société de Commissariat aux Comptes
Rue Nicolas Baudin
95 000 96
85017 LA ROCHE SUR YON Cedex

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 422 246.42 ✓
Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre
d'affaires est de 403 336.40 Euros et dégageant un bénéfice de 133 222.95 ✓ Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif est à signaler sur cet exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

SOFAL
Société de Commissariat aux Comptes
Rue Nicolas Baudin
CS 60696
85017 LA ROCHE SUR YON Cedex

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	23 804	✓	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 718	✓	
TOTAL	27 521	✓	
Autres participations	346 677	✓	
Prêts, autres immobilisations financières	9 620	✓	
TOTAL	356 297	✓	
TOTAL GENERAL	383 818	✓	

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			23 804	✓ 23 804
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 718	✓ 3 718
TOTAL			27 521	✓ 27 521
Autres participations			346 677	✓ 346 677
Prêts, autres immobilisations financières			9 620	✓ 9 620
TOTAL			356 297	✓ 356 297
TOTAL GENERAL			383 818	✓ 383 818

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	11 300	✓ 5 968		17 267
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 191	✓ 185		3 376
TOTAL	14 491	✓ 6 153		20 644
TOTAL GENERAL	14 491	✓ 6 153		20 644

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	5 968	✓			
Matériel de bureau informatique mobilier	185	✓			
TOTAL	6 153				
TOTAL GENERAL	6 153				

SOFAL
Société de Commissariat aux Comptes
Rue Nicolas Baudin
CS 60696
85017 LA ROCHE SUR YON Cedex

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 620	✓	9 620 ✓
Autres créances clients	37 304	✓ 37 304	✓
Personnel et comptes rattachés	500	✓ 500	✓
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 002	✓ 1 002	✓
Taxe sur la valeur ajoutée	2 464	✓ 2 464	✓
Débiteurs divers	500	✓ 500	✓
Charges constatées d'avance	1 148	✓ 1 148	✓
TOTAL	52 537	42 917	9 620

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	216	✓ 216	✓	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	80 986	✓ 30 360	✓ 50 626	
Fournisseurs et comptes rattachés	25 381	✓ 25 381	✓	
Personnel et comptes rattachés	10 600	✓ 10 600	✓	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 509	✓ 17 509	✓	
Impôts sur les bénéfices	1 264	✓ 1 264	✓	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 148	✓ 11 148	✓	
Autres impôts taxes et assimilés	1 179	✓ 1 179	✓	
Groupe et associés	74 690	✓ 74 690	✓	
Autres dettes	8 265	✓ 8 265	✓	
TOTAL	231 238	180 612	50 626	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	30 001	✓		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	220			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	700			700

Fondin Miguel 700 actions

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

SOFAL

Société de Commissariat aux Comptes
Rue Nicolas Baudin
CS 60696
85017 LA ROCHE SUR YON Cedex

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	7 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	36 956
Autres créances	1 502
Total	38 457

SOFAL
Société de Commissariat aux Comptes
Rue Nicolas Baudin
CS 60696
85017 LA ROCHE SUR YON Cedex

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 1 6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 5 6 1
Dettes fiscales et sociales	15 1 0 3
Autres dettes	8 4 0
Total	28 7 1 9

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 1 4 8
Total	1 1 4 8

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	
- Nantissement du fonds	21 9 6 6
Total	21 9 6 6

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CREDIT MARITIME
 Montant initial de cette garantie : 50 000
 Montant restant dû en capital : 21 966
 Date de fin d'échéance de la garantie : 21/01/2025
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement fonds de commerce

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		26 385
Intérêts restant dus sur prêt	3 011	
Locations financières restant à courir	23 374	
Total (1)		26 385
Dont engagements assortis de sûretés réelles		1 001

Engagements reçus

SOFAL
 Société de Commissariat aux Comptes
 Rue Nicolas Baudin
 CS 60696
 85017 LA ROCHE SUR YON Cedex

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Avals cautions accordés	59 019
Locations financières restant à courir	23 374
Total	82 393

Détail des cautions données

Cautions données au profit du : CREDIT MARITIME
Nom des personnes ayant donné leur caution : FONDIN MIGUEL
Montant initial de la caution : 90 000
Montant restant dû de la caution : 39 539

Cautions données au profit du : CREDIT MARITIME
Nom des personnes ayant donné leur caution : FONDIN MIGUEL
Montant initial de la caution : 50 000
Montant restant dû de la caution : 19 480

SOFAL
Société de Commissariat aux Comptes
Rue Nicolas Baudin
CS 60696
85017 LA ROCHE SUR YON Cedex

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS 3A GARAPEN
44690 LA HAIE FOUASSIERE

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - SAS AGEF -	180 000	517 869	100.00 100.00	346 677	346 677			1 660 760	178 963	120 000	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Provision devenue sans objet	1 432	7718
- Ristourne ticket resto	84	7718
Total	1 516	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement formation	1 365
remboursement assurance	500
Remboursement arrêt maladie	9 082
Total	10 947

SOFALSociété de Commissariat aux Comptes
Rue Nicolas Baudin
CS 60696
85017 LA ROCHE SUR YON Cedex

3A GARAPEN
Société par actions simplifiée
au capital de 7 000 euros
Siège social : 4 Rue de la Batardière
44690 LA HAIE FOUASSIERE
800 674 921 RCS NANTES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 27 septembre 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 mars 2023

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 133 223 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	133 223 euros
A titre de dividende global à l'associé unique	95 000 euros
Soit 135,71 euros par action	
Le solde	38 223 euros
En totalité au compte "autres réserves"	
Qui s'élève ainsi à 88 009 euros.	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 96 009 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 27 septembre 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 95 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

MF

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividendes distribués	Montant éligible à la réfaction	Montant non éligible à la réfaction
31.03.2022	80 000 euros	80 000 euros	-
31.03.2021	24 500 euros	24 500 euros	-
31.03.2020	-	-	-

Certifié conforme
Le Président



SAS 3A GARAPEN

Dossier financier de l'exercice :

Période du : 01/04/2022 au 31/03/2023

Activité principale de l'entreprise :

HOLDING

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- les comptes annuels
- le dossier fiscal

**Certifié Conforme
à l'Original**

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and strokes, positioned below the certification text.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2023 12		Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	27 521	20 644	6 878	13 030	6 153- 47. 22-
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	346 677		346 677	346 677	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	9 620		9 620	9 620	
	Total II	383 818	20 644	363 175	369 327	6 153- 1. 67-
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
Comptes de Régularisation	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes	809		809		809
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	37 304		37 304	17 180	20 124 117. 14
	Autres créances	4 466		4 466	5 977	1 511- 25. 28-
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	15 346		15 346	2 391	12 954 541. 72
	Charges constatées d'avance (3)	1 148		1 148	639	508 79. 49
	Total III	59 072		59 072	26 187	32 885 125. 58
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		442 890	20 644	422 246	395 514	26 732 6. 76

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/03/2023 12	31/03/2022 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 000	7 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	49 786	59 593	9 807-	16. 46-
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	133 223	70 193	63 030	89. 80
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	191 009	137 786	53 223	38. 63
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	81 149	111 204	30 055-	27. 03-
	Concours bancaires courants	52	51	1	2. 39
	Emprunts et dettes financières diverses	74 690	100 425	25 735-	25. 63-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 381	22 220	3 162	14. 23
	Dettes fiscales et sociales	41 700	21 474	20 226	94. 18
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	8 265	2 354	5 911	251. 10
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	231 238	257 729	26 491-	10. 28-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	422 246	395 514	26 732	6. 76

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

180 612 176 743

SAS 3A GARAPEN

Dossier financier de l'exercice :

Période du : 01/04/2022 au 31/03/2023

Activité principale de l'entreprise :

HOLDING

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- les comptes annuels
- le dossier fiscal

**Certifié Conforme
à l'Original**

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and strokes, positioned below the certification text.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 422 246.42 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 403 336.40 Euros et dégageant un bénéfice de 133 222.95 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif est à signaler sur cet exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	23 804		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 718		
TOTAL	27 521		
Autres participations	346 677		
Prêts, autres immobilisations financières	9 620		
TOTAL	356 297		
TOTAL GENERAL	383 818		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			23 804	23 804
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 718	3 718
TOTAL			27 521	27 521
Autres participations			346 677	346 677
Prêts, autres immobilisations financières			9 620	9 620
TOTAL			356 297	356 297
TOTAL GENERAL			383 818	383 818

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	11 300	5 968		17 267
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 191	185		3 376
TOTAL	14 491	6 153		20 644
TOTAL GENERAL	14 491	6 153		20 644

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	5 968				
Matériel de bureau informatique mobilier	185				
TOTAL	6 153				
TOTAL GENERAL	6 153				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 620		9 620
Autres créances clients	37 304	37 304	
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 002	1 002	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 464	2 464	
Débiteurs divers	500	500	
Charges constatées d'avance	1 148	1 148	
TOTAL	52 537	42 917	9 620

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	216	216		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	80 986	30 360	50 626	
Fournisseurs et comptes rattachés	25 381	25 381		
Personnel et comptes rattachés	10 600	10 600		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 509	17 509		
Impôts sur les bénéfices	1 264	1 264		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 148	11 148		
Autres impôts taxes et assimilés	1 179	1 179		
Groupe et associés	74 690	74 690		
Autres dettes	8 265	8 265		
TOTAL	231 238	180 612	50 626	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	30 001			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	220			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	700			700

Fondin Miguel 700 actions

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	7 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	36 956
Autres créances	1 502
Total	38 457

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 16
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 561
Dettes fiscales et sociales	15 103
Autres dettes	840
Total	28 719

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 148
Total	1 148

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	21 966
- Nantissement du fonds	21 966
Total	21 966

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CREDIT MARITIME
 Montant initial de cette garantie : 50 000
 Montant restant dû en capital : 21 966
 Date de fin d'échéance de la garantie : 21/01/2025
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement fonds de commerce

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		26 385
Intérêts restant dus sur prêt	3 011	
Locations financières restant à courir	23 374	
Total (1)		26 385
Dont engagements assortis de sûretés réelles		1 001

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Avals cautions accordés	59 019
Locations financières restant à courir	23 374
Total	82 393

Détail des cautions données

Cautin donne au profit du : CREDIT MARITIME
Nom des personnes ayant donne leur cautin : FONDIN MIGUEL
Montant initial de la cautin : 90 000
Montant restant d de la cautin : 39 539

Cautin donne au profit du : CREDIT MARITIME
Nom des personnes ayant donne leur cautin : FONDIN MIGUEL
Montant initial de la cautin : 50 000
Montant restant d de la cautin : 19 480

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS 3A GARAPEN
44690 LA HAIE FOUASSIERE

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - SAS AGEF -	180 000	517 869	100,00 100,00	346 677	346 677			1 660 760	178 963	120 000	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Provision devenue sans objet	1 432	7718
- Ristourne ticket resto	84	7718
Total	1 516	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement formation	1 365
remboursement assurance	500
Remboursement arrêt maladie	9 082
Total	10 947